

RCS : SAINTES Code greffe : 1708

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de SAINTES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 B 00342 Numéro SIREN : 478 758 824 Nom ou dénomination : A TRI OHM

Ce dépôt a été enregistré le 17/08/2021 sous le numéro de dépôt 4920



Greffe du tribunal de commerce de Saintes

Cours National - Palais de Justice, CS 30328, 17108 Saintes cedex

09:00 - 12:00, 14:00 - 16:30

Téléphone : 05 46 93 01 02

www.greffe-tc-saintes.fr - www.infogreffe.fr

EXTRA/MCU/2004 B 00342

SELARL PAYET - FILLOUX Associés

BP 20036

30 RUE MARCELIN BERTHELOT

17100 SAINTES

Nos références : MCU/2004 B 00342

RÉCÉPISSÉ DE DÉPÔT

(Articles R.123-102 et R.123-111 du code de commerce)

CONCERNANT :

Forme juridique : Société par actions simplifiée

Dénomination sociale : A TRI OHM

Siège social ou établissement principal (pour société étrangère) :

Zone Industrielle de l'Ormeau de

8 RUE DES FOUGÈRES

17100 SAINTES

Immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le n° 478758824 R.C.S Saintes

Le greffier soussigné constate le 17/08/2021 le dépôt, arrivé au greffe le 10/08/2021, enregistré sous le numéro 2021/4920, des actes et pièces suivants :

- Les documents comptables sociaux de l'exercice clos le 31/12/2020

Récépissé délivré le 17/08/2021

Le greffier

Maître Marc BINNIÉ



Déposé le 10/08/2021
N° RCS 2001B362
N° de dépôt 4920

Déposé le
N° RCS
N° de dépôt

A TRI OHM
Société par actions simplifiée
Capital : 8 100 euros
Siège social : 8 rue des Fougères
ZI de l'Ormeau de Pied
17100 SAINTES
478 758 824 RCS SAINTES

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 25 JUIN 2021**

**AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020**

RESOLUTION PROPOSEE ET ADOPTEE

DEUXIEME RESOLUTION

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 57 208 euros de la manière suivante :

- | | |
|--------------------------------------|--------------|
| - distribution de dividendes bruts : | 50 000 euros |
| - au compte « autres réserves » : | 7 208 euros |

Ce compte est porté de la somme de 354 657 euros à 361 865 euros.

Soit une distribution de 154.32 euros par part sociale.

La mise en distribution se fera à compter de la présente assemblée.

Les dividendes seront assujettis, pour les associés personnes physiques, aux prélèvements sociaux CSG CRDS à hauteur de 17,20 %.

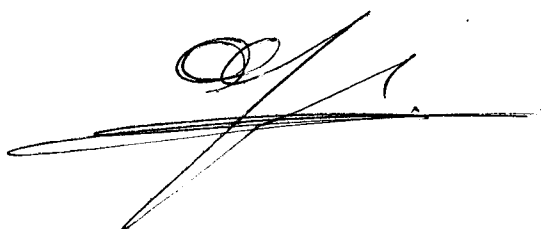
Le dividende peut être soumis au prélèvement forfaitaire non libératoire (flat tax) au taux de 12,80 %. Les associés dont le revenu fiscal de référence le permet peuvent bénéficier d'une dispense sur option.

Rappel des dividendes distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31/12/2019	50 220 euros	0 euro	0 euro
31/12/2018	29 808 euros	0 euro	0 euro
31/12/2017	50 000 euros	0 euro	0 euro

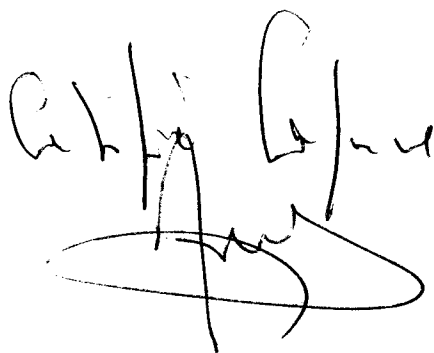
Pour copie certifiée conforme,
Le Président



Comptes annuels 2020

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

SAS A TRI OHM
8 RUE DES FOUGERES
17100 SAINTES
APE : 6630Z-
Siret : 47875882400021



CABINET BASSANT LANGLET ET ASSOCIES

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de la région de Poitiers
Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Poitiers
72 Bis Rue Saint-Pallais BP 50187

17100 SAINTES

Sommaire

Attestation d'Expert Comptable	3
Etats de synthèse	5
Bilan	6
Bilan détaillé	8
Compte de Résultat	10
Compte de Résultat détaillé	11
Soldes intermédiaires de gestion	12
Détail des soldes intermédiaires de gestion	13
Annexe	15
Documents fiscaux	23

Attestation d'Expert Comptable

MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Conformément à nos accords , nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la société SAS A TRI OHM relatifs à l'exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 45 pages, se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en euros
Total bilan	425 995
Chiffre d'affaires	42 000
Résultat net comptable (Bénéfice)	57 208

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à SAINTES

Le 20/04/2021

Signé électroniquement le 03/05/2021 par
Stephane Grandet



Stéphane GRANDET
Expert-Comptable

Comptes annuels

2020

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Etats de synthèse

Bilan

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/20	Net au 31/12/19
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés	3 746	3 746		
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Autres titres immobilisés	340 577		340 577	340 577
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	344 323	3 746	340 577	340 577
Stocks				
Créances				
Clients et comptes rattachés	4 200		4 200	
Etat, Impôts sur les bénéfices	90		90	
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	702		702	602
Autres créances	56 650		56 650	31 080
Divers				
Disponibilités	23 775		23 775	47 964
TOTAL ACTIF CIRCULANT	85 418		85 418	79 646
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	429 741	3 746	425 995	420 223

Bilan

	Net au 31/12/20	Net au 31/12/19
PASSIF		
Capital social ou individuel	8 100	8 100
Réserve légale	810	810
Autres réserves	354 658	327 677
Résultat de l'exercice	57 208	62 297
TOTAL CAPITAUX PROPRES	420 775	398 884
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Découverts et concours bancaires	33	18
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	33	18
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	275	275
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 214	3 611
Etat, Impôts sur les bénéfices		1 835
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	697	696
Autres dettes fiscales et sociales		14 904
Dettes fiscales et sociales	697	17 435
TOTAL DETTES	5 220	21 339
TOTAL PASSIF	425 995	420 223

Bilan détaillé

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/20	Net au 31/12/19
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
20500000 - Concessions et droits similaires	3 746,00		3 746,00	3 746,00
28050000 - Amortis. concess. & droits simil		3 746,00	-3 746,00	-3 746,00
Concessions, brevets et droits assimilés	3 746,00	3 746,00		
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
27110000 - Actions RI2 Electronique	340 067,05		340 067,05	340 067,05
27130000 - Titres Banque Populaire	510,00		510,00	510,00
Autres titres immobilisés	340 577,05		340 577,05	340 577,05
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	344 323,05	3 746,00	340 577,05	340 577,05
Stocks				
Créances				
41100000 - Clients	4 200,00		4 200,00	
Clients et comptes rattachés	4 200,00		4 200,00	
44400000 - Etat - impôts sur les bénéfices	90,00		90,00	
Etat, Impôts sur les bénéfices	90,00		90,00	
44566100 - TVA déductible sur achats	91,96		91,96	
44586000 - TVA sur factures non parvenue	610,40		610,40	601,80
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	702,36		702,36	601,80
46870000 - Divers - produits à recevoir	56 650,24		56 650,24	31 080,24
Autres créances	56 650,24		56 650,24	31 080,24
Divers				
51210000 - Banque populaire	14 852,18		14 852,18	24 023,06
51230000 - Credit agricole cc	8 923,30		8 923,30	23 940,94
Disponibilités	23 775,48		23 775,48	47 964,00
TOTAL ACTIF CIRCULANT	85 418,08		85 418,08	79 646,04
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	429 741,13	3 746,00	425 995,13	420 223,09

Bilan détaillé

	Net au 31/12/20	Net au 31/12/19
PASSIF		
10100000 - Capital	8 100,00	8 100,00
Capital social ou individuel	8 100,00	8 100,00
10610000 - Réserve légale	810,00	810,00
Réserve légale	810,00	810,00
10680000 - Autres réserves	354 657,89	327 677,15
Autres réserves	354 657,89	327 677,15
Résultat de l'exercice	57 207,51	62 296,74
TOTAL CAPITAUX PROPRES	420 775,40	398 883,89
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
51860000 - Interets courus à payer	32,93	18,00
Découverts et concours bancaires	32,93	18,00
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	32,93	18,00
45511000 - Cc morand	275,40	275,40
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	275,40	275,40
40100000 - Fournisseurs	552,00	
40810000 - Fournisseurs - fact. non parvenues	3 662,40	3 610,80
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 214,40	3 610,80
44400000 - Etat - impôts sur les bénéfices		1 835,00
Etat, Impôts sur les bénéfices		1 835,00
44551000 - TVA à décaisser	697,00	696,00
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	697,00	696,00
45700000 - Associés - dividendes à payer		14 904,00
Autres dettes fiscales et sociales		14 904,00
Dettes fiscales et sociales	697,00	17 435,00
TOTAL DETTES	5 219,73	21 339,20
TOTAL PASSIF	425 995,13	420 223,09

Compte de Résultat

	du 01/01/20 au 31/12/20 12 mois	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois
PRODUITS		
Production vendue	42 000	42 000
Autres produits		
Total	42 000	42 000
CONSOMMATION M/SES & MAT		
Autres achats & charges externes	4 451	4 372
Total	4 451	4 372
MARGE SUR M/SES & MAT	37 549	37 628
CHARGES		
Total		
RESULTAT D'EXPLOITATION	37 549	37 628
Produits financiers	25 576	30 692
Charges financières		15
Résultat financier	25 576	30 677
RESULTAT COURANT	63 126	68 305
Résultat exceptionnel		
Impôts sur les bénéfices	5 918	6 008
RESULTAT DE L'EXERCICE	57 208	62 297

Compte de Résultat détaillé

	du 01/01/20 au 31/12/20 12 mois	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois
PRODUITS		
70600000 - Prestations de services	42 000,00	42 000,00
Production vendue	42 000,00	42 000,00
75800000 - Produits divers gestion courante		0,10
Autres produits		0,10
Total	42 000,00	42 000,10
CONSOMMATION M/SES & MAT		
61600000 - Primes d'assurance	945,00	945,00
62261000 - Honoraires expert comptable	1 625,00	1 575,00
62262000 - Honoraires juridiques	460,00	460,00
62263000 - Honoraires CAC	1 010,00	989,00
62270000 - Frais d'actes et contentieux	43,24	43,18
62700000 - Services bancaires	367,37	360,19
Autres achats & charges externes	4 450,61	4 372,37
Total	4 450,61	4 372,37
MARGE SUR M/SES & MAT	37 549,39	37 627,73
CHARGES		
Total		
RESULTAT D'EXPLOITATION	37 549,39	37 627,73
76100000 - Produits de participations	25 570,00	30 684,00
76800000 - Autres produits financiers	6,12	7,65
Produits financiers	25 576,12	30 691,65
66116000 - Intérêts sur emprunts et dettes		14,64
Charges financières		14,64
Résultat financier	25 576,12	30 677,01
RESULTAT COURANT	63 125,51	68 304,74
Résultat exceptionnel		
69500000 - Impôts sur les bénéfices	5 918,00	6 008,00
Impôts sur les bénéfices	5 918,00	6 008,00
RESULTAT DE L'EXERCICE	57 207,51	62 296,74

Soldes intermédiaires de gestion

	du 01/01/20 au 31/12/20 12 mois	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois
MARGE COMMERCIALE		
Production vendue	42 000,00	42 000,00
MARGE DE PRODUCTION	42 000,00	42 000,00
CHIFFRE D'AFFAIRES H.T	42 000,00	42 000,00
MARGE BRUTE GLOBALE	42 000,00	42 000,00
Autres achats et charges externes	4 450,61	4 372,37
VALEUR AJOUTEE	37 549,39	37 627,63
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	37 549,39	37 627,63
Autres produits		0,10
RESULTAT D'EXPLOITATION	37 549,39	37 627,73
Produits financiers	25 576,12	30 691,65
Charges financières		14,64
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	63 125,51	68 304,74
Résultat exceptionnel		
Impôts sur les bénéfices	5 918,00	6 008,00
RESULTAT DE L'EXERCICE	57 207,51	62 296,74

Détail des soldes intermédiaires de gestion

	du 01/01/20 au 31/12/20 12 mois	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois
MARGE COMMERCIALE		
70600000 - Prestations de services	42 000,00	42 000,00
Production vendue	42 000,00	42 000,00
MARGE DE PRODUCTION	42 000,00	42 000,00
CHIFFRE D'AFFAIRES H.T	42 000,00	42 000,00
MARGE BRUTE GLOBALE	42 000,00	42 000,00
61600000 - Primes d'assurance	945,00	945,00
62261000 - Honoraires expert comptable	1 625,00	1 575,00
62262000 - Honoraires juridiques	460,00	460,00
62263000 - Honoraires CAC	1 010,00	989,00
62270000 - Frais d'actes et contentieux	43,24	43,18
62700000 - Services bancaires	367,37	360,19
Autres achats et charges externes	4 450,61	4 372,37
VALEUR AJOUTEE	37 549,39	37 627,63
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	37 549,39	37 627,63
75800000 - Produits divers gestion courante		0,10
Autres produits		0,10
RESULTAT D'EXPLOITATION	37 549,39	37 627,73
76100000 - Produits de participations	25 570,00	30 684,00
76800000 - Autres produits financiers	6,12	7,65
Produits financiers	25 576,12	30 691,65
66116000 - Intérêts sur emprunts et dettes		14,64
Charges financières		14,64
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	63 125,51	68 304,74
Résultat exceptionnel		
69500000 - Impôts sur les bénéfices	5 918,00	6 008,00
Impôts sur les bénéfices	5 918,00	6 008,00
RESULTAT DE L'EXERCICE	57 207,51	62 296,74

Comptes annuels

2020

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS A TRI OHM

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020, dont le total est de 425 995 €
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 57 208 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 02/04/2021 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Concessions, logiciels et brevets : 3 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Néanmoins, étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 746			3 746
Immobilisations incorporelles	3 746			3 746
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	340 577			340 577
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	340 577			340 577
ACTIF IMMOBILISE	344 323			344 323

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 746			3 746
Immobilisations incorporelles	3 746			3 746
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles				
ACTIF IMMOBILISE	3 746			3 746

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 61 643 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	4 200	4 200	
Autres	57 443	57 443	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	61 643	61 643	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Divers - produits à recevoir	56 650
Total	56 650

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 8 100,00 € décomposé en 324 titres d'une valeur nominale de 25,00 €.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 5 220 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	33	33		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 214	4 214		
Dettes fiscales et sociales	697	697		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	275	275		
Produits constatés d'avance				
Total	5 220	5 220		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	275			

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	3 662
Interets courus à payer	33
Total	3 695

SAS A TRI OHM

Société par Actions Simplifiée au capital de 8 100 €

RCS Saintes – 478 758 824

8, Rue des Fougères – ZI de l'Ormeau de Pied

17100 - SAINTES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

Madame, Monsieur,

Opinion :

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 11 Juillet 2016, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la SAS A TRI OHM relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le président le 31 Décembre 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice ainsi que de la situation financière du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondements de l'opinion :

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent, en vertu de ces normes, sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment, nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations :

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne les postes suivants :

- « Autres participations » et les provisions pouvant s'y rapporter ;
- Les informations présentées dans l'annexe contiennent les données complémentaires utiles à la compréhension des comptes annuels et exposent, notamment, certaines règles et méthodes comptables appliquées pour leur élaboration ; nous avons vérifié le caractère approprié de ces informations ;

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux membres :

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux associés, sur la situation financière et les comptes annuels. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux éventuelles prises de participation et de contrôle, ainsi qu'à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote, vous ont été communiquées dans le rapport du Président à l'Assemblée Générale.

Responsabilité de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relative aux comptes annuels :

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels :

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elle puisse, prise individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs de ces comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de gestion de votre société.

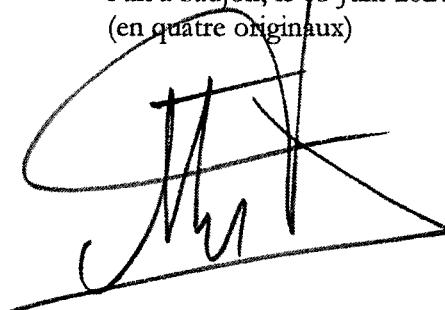
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Saujon, le 03 Juin 2021
(en quatre originaux)



Florent MERIT
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Poitiers

Bilan

ACTIF	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/12/20	Net au 31/12/19
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés	3 746	3 746		
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Autres titres immobilisés	340 577		340 577	340 577
TOTAL MOUV. IMMOBILISE	344 323	3 746	340 577	340 577
Stocks				
Créances				
Clients et comptes rattachés	4 200		4 200	
Etat, Impôts sur les bénéfices	90		90	
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	702		702	602
Autres créances	56 650		56 650	31 060
Divers				
Disponibilités	23 775		23 775	47 984
TOTAL ACTIF CIRCONSCRIT	65 418		85 418	79 648
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	429 741	3 746	425 995	420 223

Florent MERIT
Commissaire aux comptes
1, Voie des Erables - 17600 SAUJON
Tél : 05 46 06 99 05 - F.merit@cfinet.fr

Bilan

PASSIF	Net au 31/12/20	Net au 31/12/19
Capital social ou individuel	8 100	8 100
Réserve légale	810	810
Autres réserves	354 658	327 677
Résultat de l'exercice	57 208	82 297
TOTAL AUTRES FOND PROPRES	420 775	388 884
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Découverts et concours bancaires	33	18
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	33	18
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	275	275
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 214	3 611
Etat, Impôts sur les bénéfices		1 835
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	697	696
Autres dettes fiscales et sociales		14 904
Dettes fiscales et sociales	697	17 435
TOTAL DETTES	5 220	21 339
TOTAL PASSIF	425 995	420 223

Compte de Résultat

	du 01/01/20 au 31/12/20 12 mois	du 01/01/19 au 31/12/19 12 mois
PRODUITS		
Production vendue	42 000	42 000
Autres produits		
Total	42 000	42 000
CONSUMMATION M/SES & MAT		
Autres achats & charges externes	4 451	4 372
Total	4 451	4 372
MARGESURMISES & MAT	37 549	37 628
CHARGES		
Total		
RESULTAT D'EXPLOITATION	37 549	37 628
Produits financiers	25 576	30 692
Charges financières	15	15
Résultat financier	25 576	30 677
RESULTAT COURANT	63 125	68 305
Résultat exceptionnel		
Impôts sur les bénéfices	5 918	6 008
RESULTAT DE L'EXERCICE	57 208	62 297

Florent MERIT
Commissaire aux comptes
 1, Voie des Erables - 17600 SAUJON
 Tel : 05 46 06 99 05 - F.merit@cfmerit.fr

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS A TRI OHM

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020, dont le total est de 425 995 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 57 208 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 02/04/2021 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 3 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine. L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Néanmoins, étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Florent MERIT
Commissaire aux comptes
1, Voie des Erables - 17600 SAUJON
Tél : 05 46 06 99 05 - F.merit@cfmerit.fr

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 746			3 746
Immobilisations incorporelles	3 746			3 746
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	340 577			340 577
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	340 577			340 577
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	344 323			344 323

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 746			3 746
Immobilisations incorporelles	3 746			3 746
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles				
ACTIF IMMOBILISE	3 746			3 746

Florent MERIT

Commissaire aux comptes

1, Voie des Erables - 17600 SAUJON

Tel : 05 46 06 99 05 - flmerit@efmerit.fr

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 8 100,00 € décomposé en 324 titres d'une valeur nominale de 25,00 €.

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	33	33		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 214	4 214		
Dettes fiscales et sociales	697	697		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	275	275		
Produits constatés d'avance				
Total	5 220	5 220		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	275			

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	3 662
Intérêts courus à payer	33
Total	3 695

Commissaire aux comptes

Tel. : 05 46 06 99 05 - Fl.meril@cfmenit.fr